



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA GESTION DE LA FOURRIERE
COMMUNALE**

N° 02/AMI/CT/2017 du 09 aout 2017

Dans le cadre des efforts déployés par le Conseil Communal de Tanger pour l'amélioration du système de gestion de la fourrière communale, la Commune de Tanger lance cet avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue d'identifier et de choisir des candidats professionnels qui l'accompagne dans la gestion de ce service public vital.

Et pour réaliser les objectifs assignés, la Commune de Tanger sollicite que ce projet soit attribuée à une structure spécialisée détenant un expertise professionnelle, capable de proposer le mode de gestion opportun et fiable pour garantir une meilleure performance de ce service public communal.

1. L'objet du présent AMI.

- L'objet du présent appel à manifestation d'intérêt est de choisir l'opérateur qui permettra de bien gérer cet équipement vital avec rigueur et professionnalisme tout en veillant à préserver l'intérêt général.

2. Critères de sélection des candidats

- La sélection permet de présélectionner les candidats attestant de leur capacité à mener à bien le projet du point de vue organisationnel, technique et financier.
- Les critères de sélection porteront sur les éléments suivants :
- Dossier administratif relatif à la structure juridique des candidats, d'où les personnes normales de droit public et privé seront acceptées.
- Dossier relatif aux « capacités et expertise professionnelle du candidat.
- Dossier relatif aux capacités financières du candidat.
- Le dossier « capacités et expertises professionnelles » présenté par le candidat doit être complet, pour lui permettre le droit d'ouvrir le dossier « capacités financières ».

3. Groupements des sociétés

- Les concurrents peuvent se constituer en groupements de sociétés, un membre du groupement ne peut participer, directement ou par l'intermédiaire de filiales qu'un seul groupement.
- Les membres du groupement doivent désigner « un opérateur technique » qui jouit des références correspondant aux critères définis par cet appel.
- Le départ d'un membre du groupement entraîne son éviction sauf si ce membre ne possède pas de références ou ses références sont sans impact sur les références du groupement.



4. Visite des lieux

- Une visite des lieux de ce service communal sera programmée le mercredi 27 septembre 2017 à partir de 10 heures.

5. Dossier de candidature.

- En plus des dossiers précités, chaque candidat doit présenter un dossier de candidature contenant les pièces suivantes :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la Commune de Tanger.
- Une note présentation de la Société ou du Groupement comprenant l'expérience du candidat à tenir compte de la gestion des services publics.
- Les documents justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du candidat.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an au par l'administration compétente de bien d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de la sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le certificat d'immatriculation au registre de Commerce.

6. Dépôt du dossier de Candidature

- Le dossier de candidature doit être retiré de la Commune de Tanger – Division du budget et marchés- à partir du jeudi 24 aout 2017.
- Le dossier de Candidature doit être présenté en 04 copies papier et une (01) copie électronique et ce avant le 25 octobre 2017 à 10 heures à l'adresse suivante : Division du budget et marchés Commune de Tanger sise à angle avenue Tarik ibn Ziyad et avenue Marrakech.
- Les candidats intéressés sont invités à retirer le dossier d'appel à manifestation d'intérêt à partir du 24 aout 2017.

7. Ouverture des dossiers de candidature

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront ouverts en séance publique au siège de la Commune de Tanger le 25 octobre 2017 à 10 heures date limite de réception des candidatures.

Président de la Commune de Tanger
Mohammed EL BACHIR ABDELLAOUI